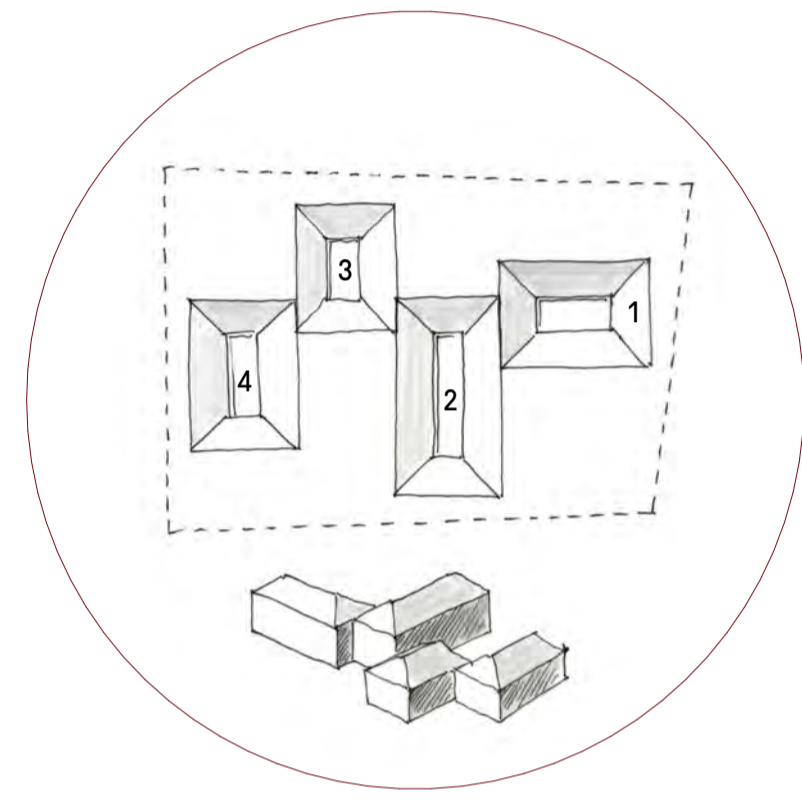


**Trois maisonnettes**

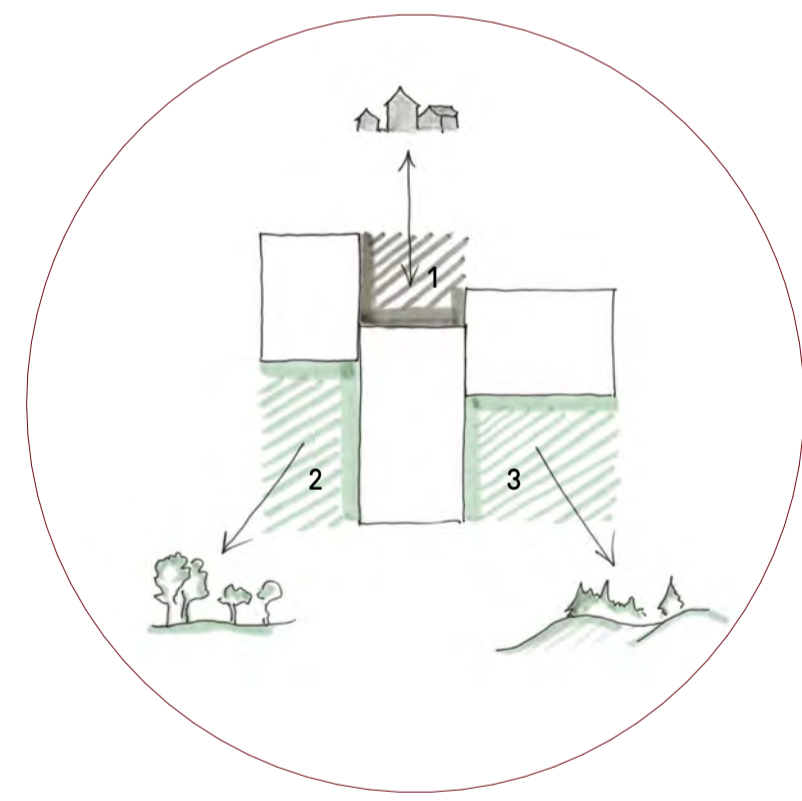
Le projet pour le nouvel établissement médico-social se présente comme un bâtiment composé de trois volumes assemblés. Les chambres et les lieux de vie semi-privés des résidents occupent deux maisonnettes. Le troisième volume accueille les espaces collectifs, tels que les lieux de restauration, la salle polyvalente et l'administration à l'étage.



**Potentiel d'extension**

Ce concept rend facilement possible l'agrandissement du complexe et répond ainsi aux enjeux de développement durable.

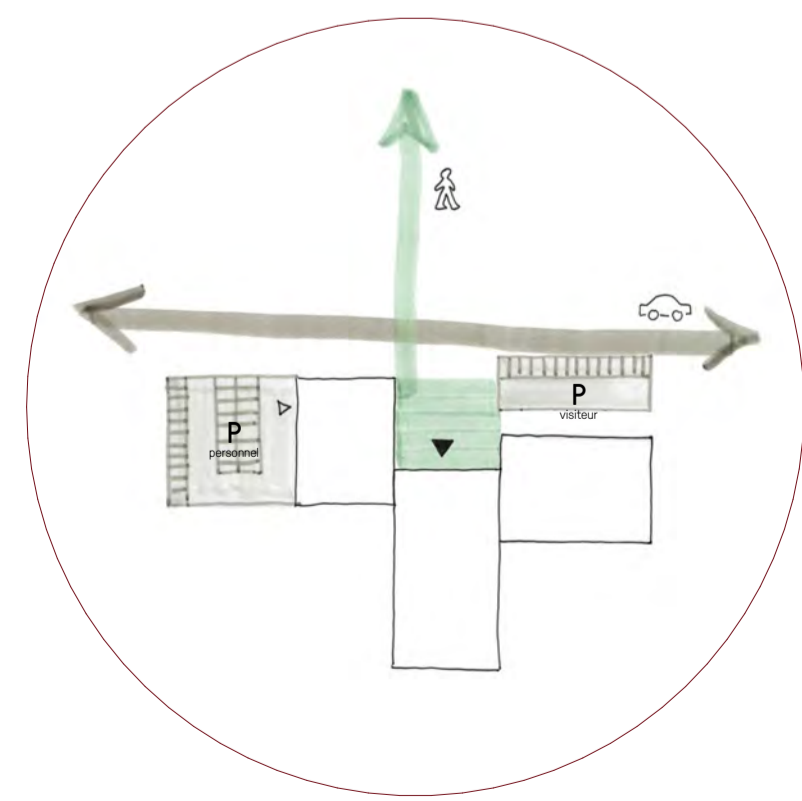
Dans une étape future, un quatrième volume peut être ajouté en utilisant la salle à manger et le foyer de la salle polyvalente comme éléments de liaison.



**Trois cours**

La morphologie du bâtiment définit trois sous-espaces qui le mettent en relation avec son contexte.

1. Une cour d'entrée s'ouvre au nord-est sur la route de Rovroy. Comme une petite place de village, elle offre une relation directe avec les bâtiments de l'autre côté de la rue et qui bénéficient aussi de certaines prestations du nouveau centre.
2. Devant la terrasse du restaurant, un jardin thérapeutique permet de pratiquer des exercices individuels avec les résidents faisant appel à leurs sens. Une grande promenade relie les jardins et s'ouvre sur le paysage des champs. De grands arbres offrent sous leurs frondaisons des espaces de repos à l'ombre.
3. Un verger avec un potager est aménagé dans ce sous-espace un peu plus privatif et ombragé. Des jardinières surélevées permettent aux résidents de cultiver des légumes. La production du jardin alimente le centre en fruits et légumes frais.

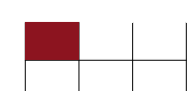


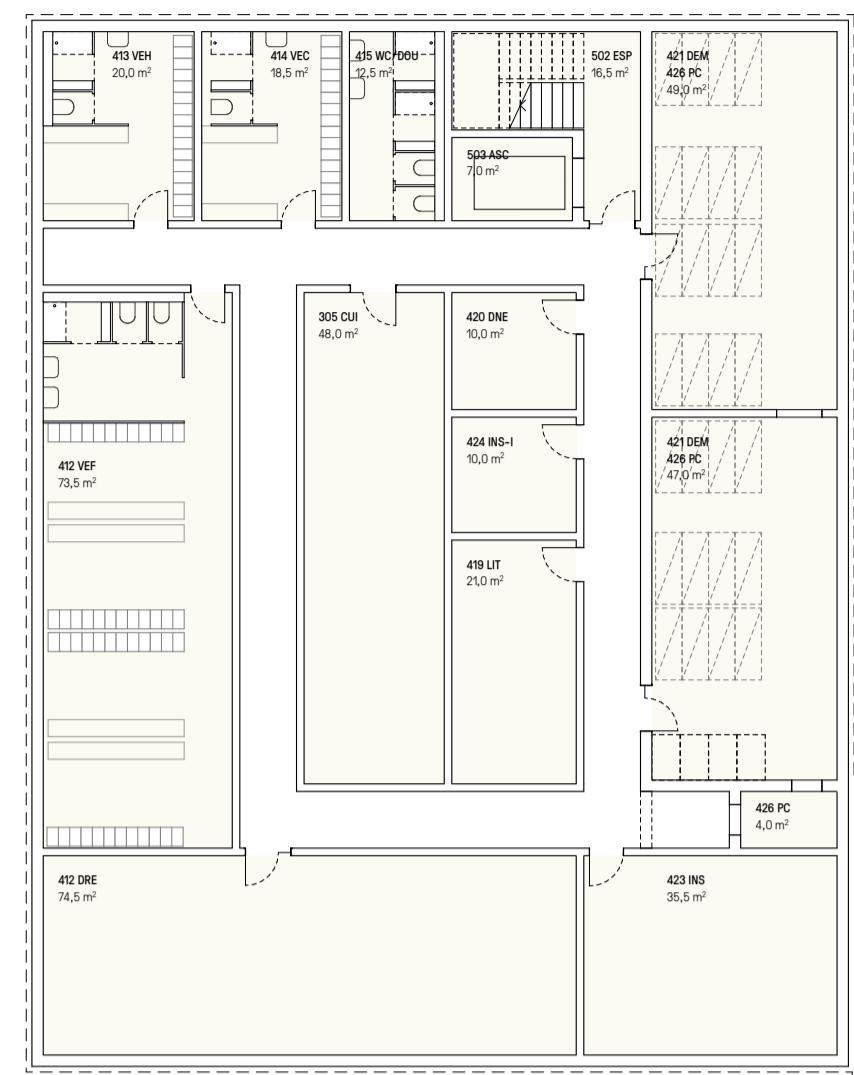
**Des accès distincts**

Le parking visiteur, quelques places de dépose-minute et pour les véhicules de services sont liés à la cour d'entrée. L'ensemble des véhicules pour les collaborateurs et les livraisons sont réunis dans un parking à l'ouest du site. Les flux de mobilité sont ainsi clairement séparés.

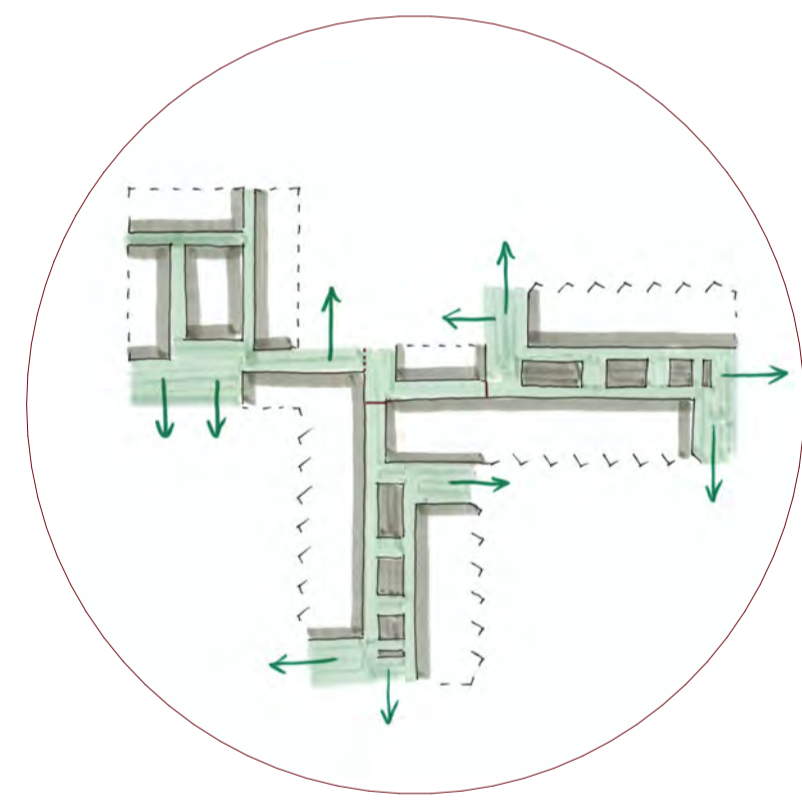
Les accès des collaborateurs sont également bien distincts des entrées des visiteurs et des résidents. Une entrée et une distribution verticale sont aménagées à l'ouest pour distribuer les vestiaires, la cuisine et l'étage de l'administration.

La cour d'entrée, reliée aux bâtiments des logements protégés et du CAT existants, permet d'accéder directement aux parties les plus publiques (tea-room, restaurant, kiosque, coiffeur, office de tourisme) dans la maisonnette 3.





Plan sous-sol | 1:200

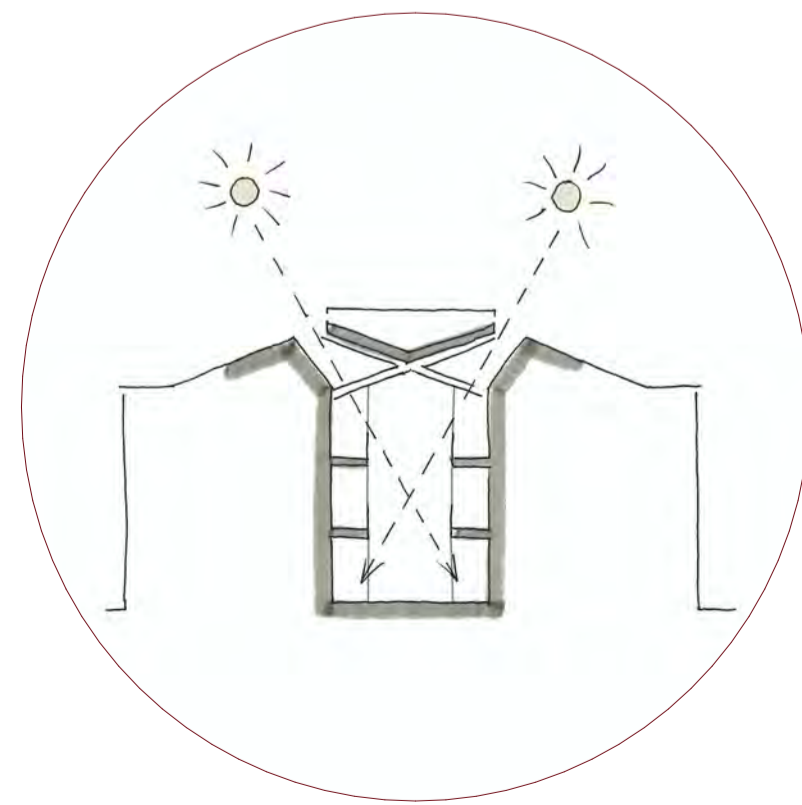


**Une promenade intérieure variée**

Un parcours de déambulation fluide relie les différentes maisons et s'ouvre alternativement sur les jardins, la cour, les villages ou les collines lointaines.

Un hall commun aux trois maisons contient les ascenseurs et l'escalier. Une porte donne accès à chaque unité au sud et à l'est et permet de les privatiser.

La maison commune est directement accessible depuis le hall d'entrée, la cour et le jardin. Le restaurant et la salle polyvalente sont reliés par une généreuse double-hauteur et un deuxième escalier qui lie les espaces publics.



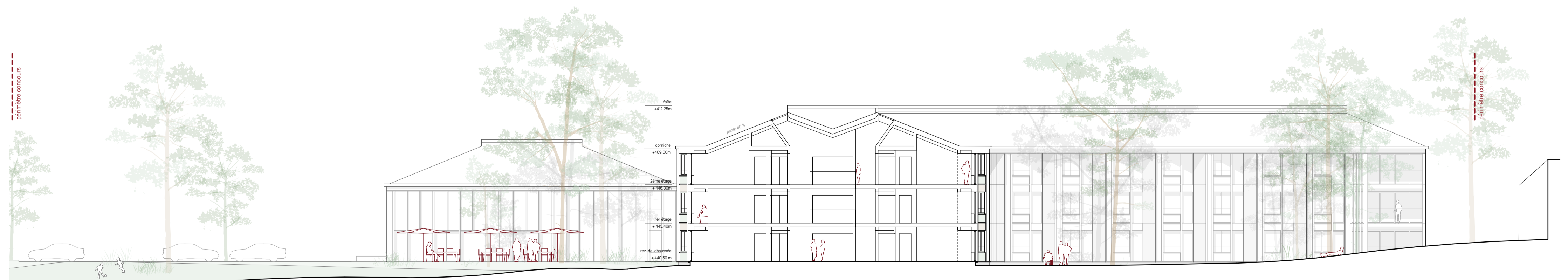
**Une toiture lumineuse**

La coupe permet un apport de lumière en toiture et à travers les étages.

Le volume de la toiture est percé partiellement pour permettre l'éclairage naturel des couloirs des unités. Des vides de lumières rythment la déambulation et amènent la lumière jusqu'au rez-de-chaussée.

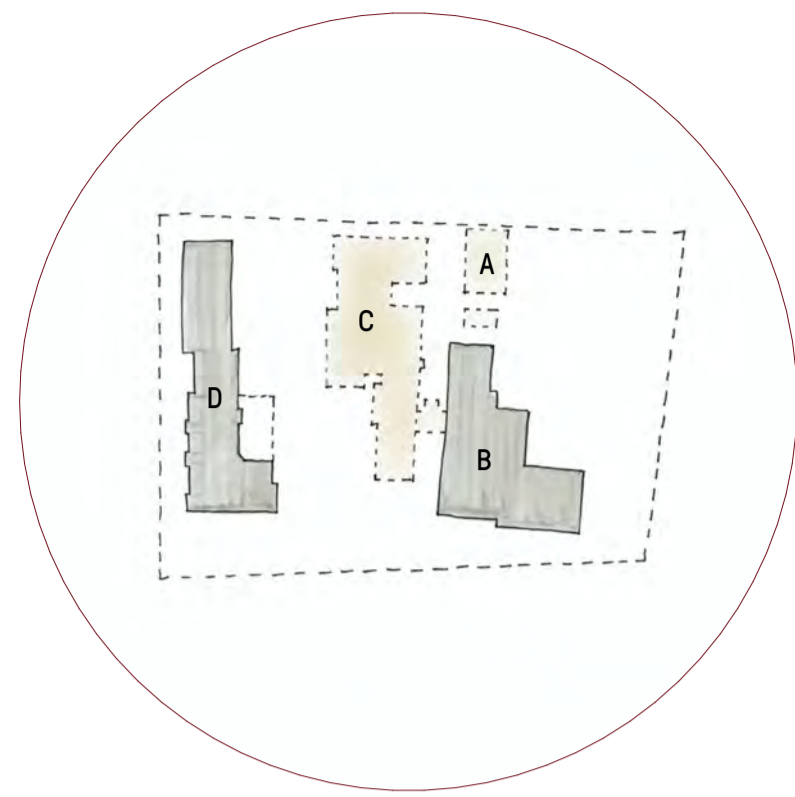


Plan rez-de-chaussée | 1:200



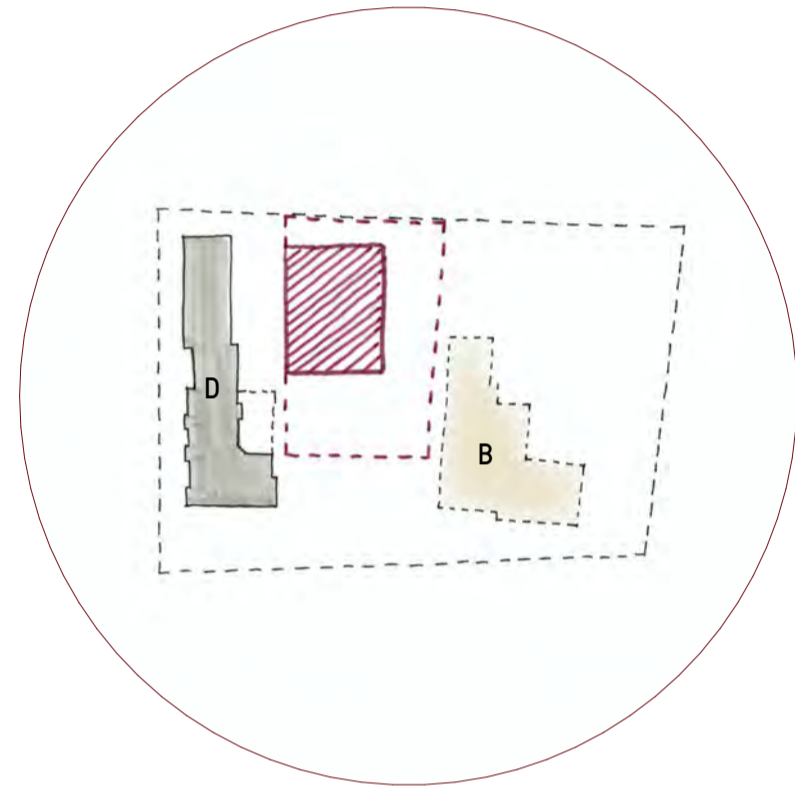
Coupe 01 | 1:200





**Phasage - étape 1**

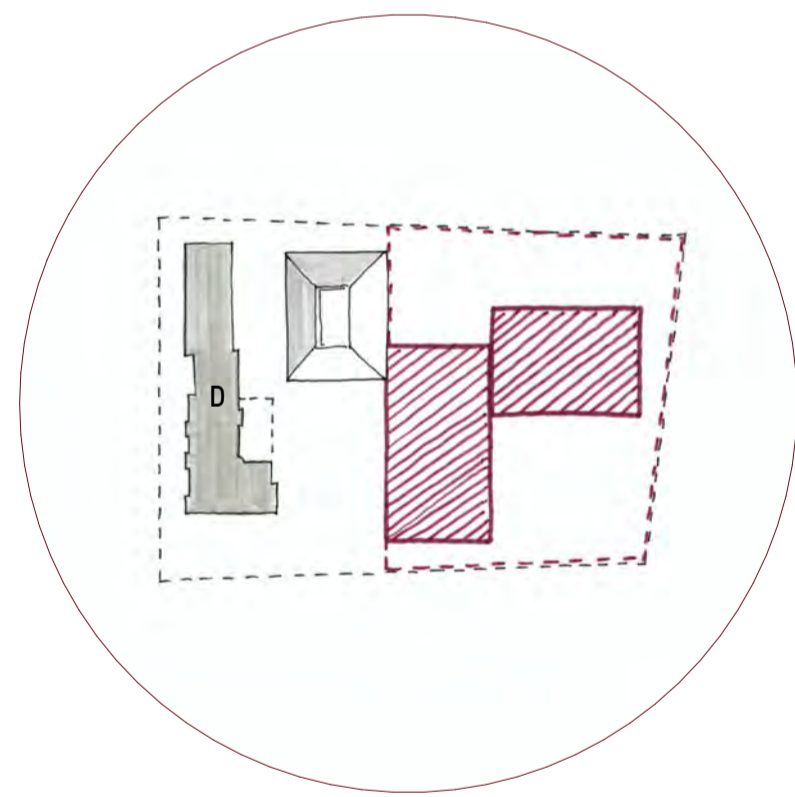
Les bâtiments C et A sont démolis. Les bâtiments D et B, contenant 44 chambres, la cuisine de production et la cafétéria, sont conservés afin de permettre l'exploitation continue de l'EMS.



**Phasage - étape 2**

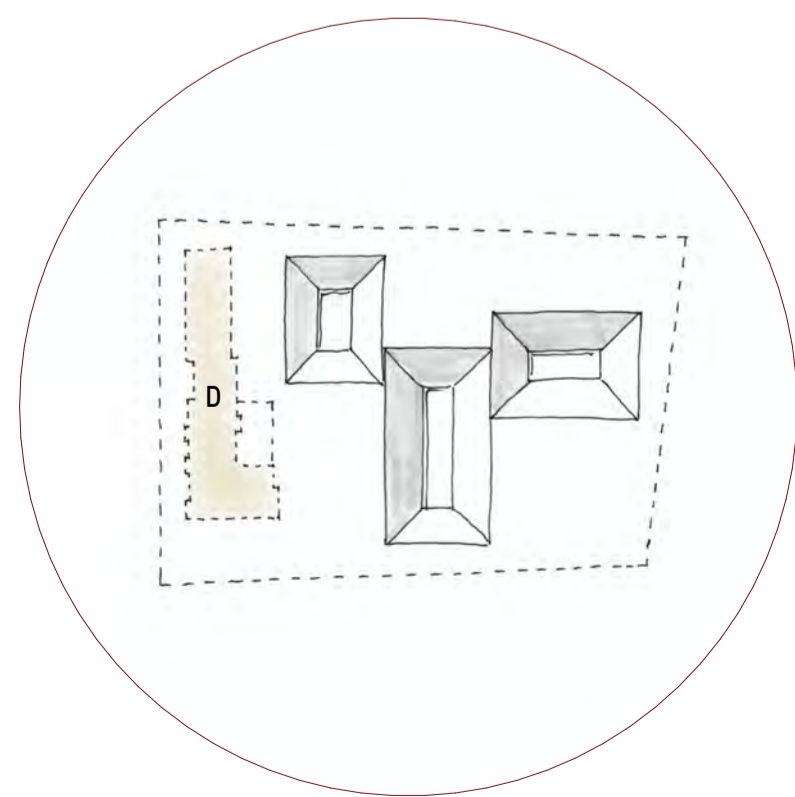
Le chantier du futur établissement peut commencer par la construction de la maisonnette 3. La zone de chantier est séparée des bâtiments encore en fonction. Une fois la construction achevée avec la nouvelle cuisine de production et le restaurant, le bâtiment B est démolli.

Cet étape permet de conserver la production des repas sur site tout au long du chantier.



**Phasage - étape 3**

Le chantier des deux maisonnettes contenant les six unités peut avoir lieu tout en garantissant l'exploitation des 42 chambres du bâtiment D.



**Phasage - étape 4**

Le nouvel EMS est achevé. Le bâtiment D peut être démolli pour laisser place aux aménagements paysagers ainsi qu'au parking du personnel. Le bâtiment pourrait également être conservé et rénové si le cahier des charges venait à changer.



Image extérieure | vue depuis la terrasse du restaurant

**La vue**

Pivoines, lavande, lys et tournesols ...



**Le toucher**

Graminées variées tout doux au toucher ...



**L'odorat**

Romarin, sauge, chrysanthèmes, roses ...



**Le goût**

Fruits des bois, ciboulette, ail ...



**L'ouïe**

Rossignols, mésanges, autres oiseaux, insectes et animaux divers ...



**Les jardins**

L'emprise du bâtiment et des parkings est contenue dans la partie supérieure de la parcelle, côté route. Ce concept permet de dégager de généreuses surfaces de jardins en pleine terre ouverts sur le grand paysage.

Le jardin Ouest, public, permet les rencontres entre visiteurs et résidents à travers diverses activités, tels que des jeux pour les enfants, un parcours de déambulation à travers les vergers et les tilleuls et une terrasse ombragée.

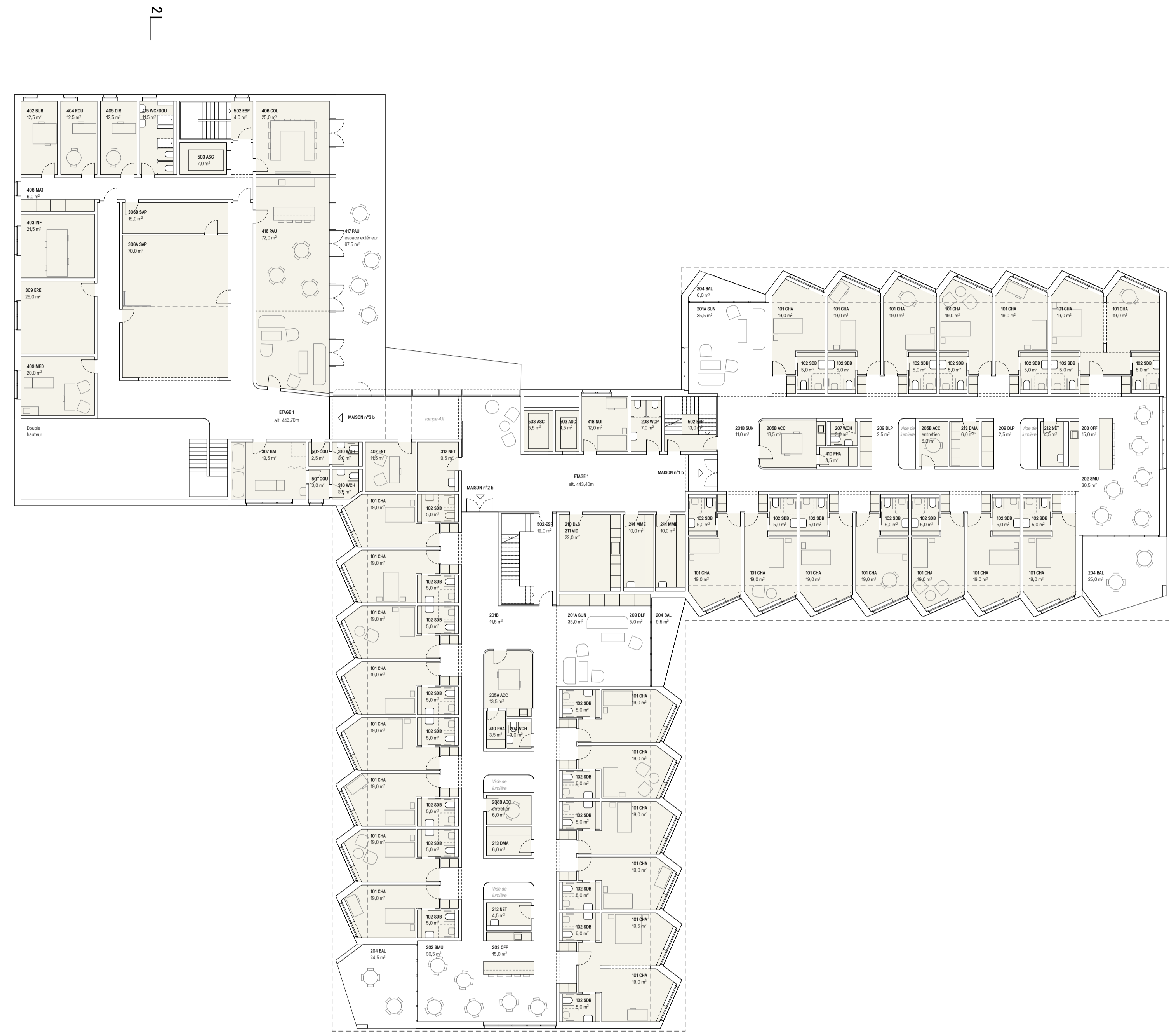
Le jardin Est, plus privé, abrite le potager et un sentier thérapeutique à travers différentes essences de plantes et de fleurs permettant l'éveil des cinq sens.



Image intérieure | le restaurant en double hauteur

Une double hauteur relie le foyer de la salle polyvalente à l'étage avec le restaurant. Les espaces les plus publics de l'EMS sont ainsi directement connectés et participent au parcours de déambulation.

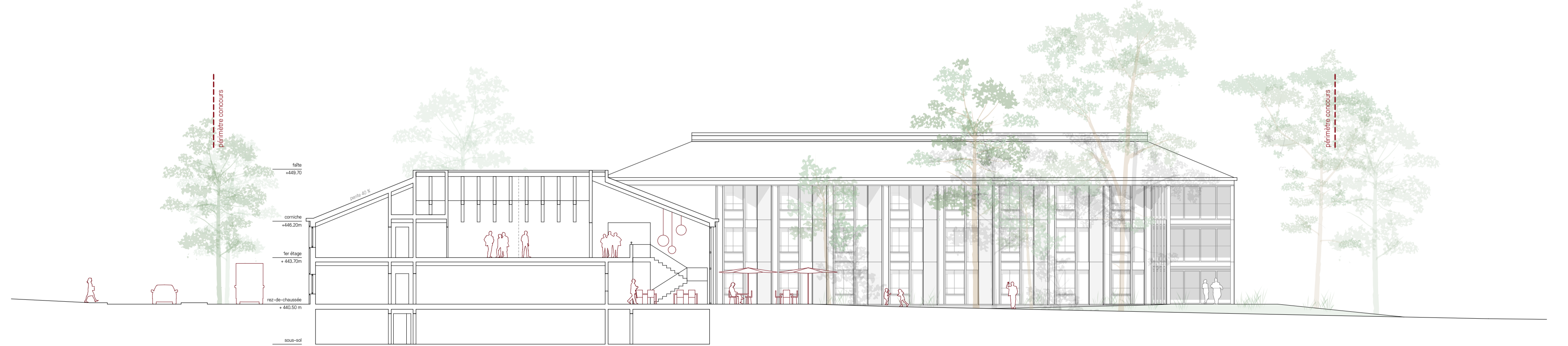
Le restaurant s'ouvre généreusement sur la terrasse, le jardin et le paysage lointain.



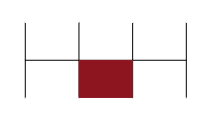
1 |

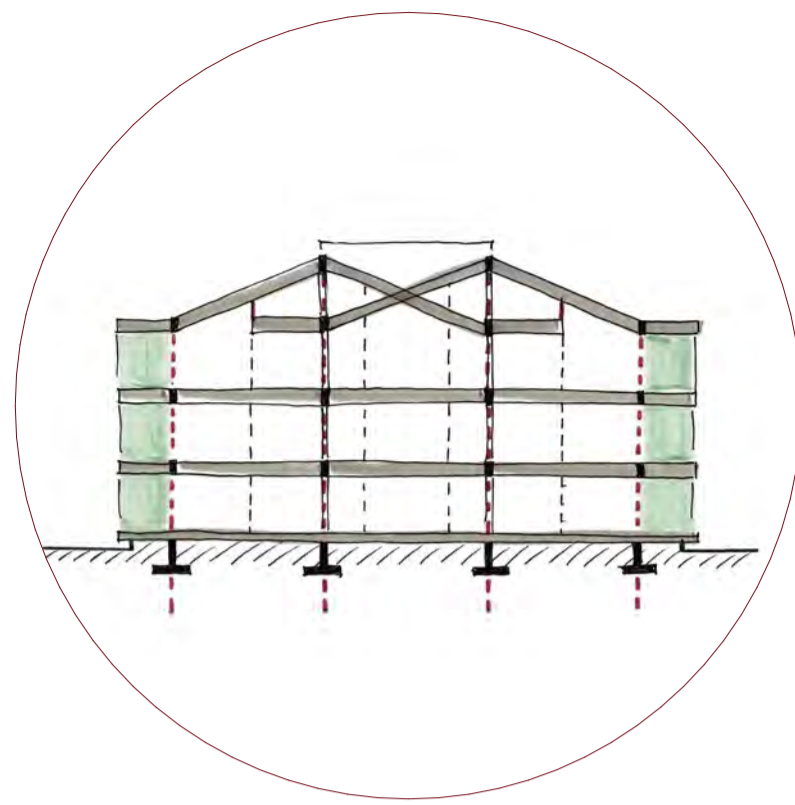
| 1

Plan Etage 01 | 1:200



Coupe 02 | 1:200





**Une construction en bois massif**

Le projet propose une construction minimisant son bilan carbone. Les excavations sont donc limitées et seul le volume ouest possède un sous-sol.

Les parties contre sol sont réalisées en béton armé ainsi que les noyaux de distribution verticaux servant au contreventement. La structure verticale est faite de panneaux en bois massif et les dalles sont mixtes : bois massif dans la partie inférieure (en traction) et en béton sur la partie supérieure (en compression). Les bow-windows et la façade constituent des éléments préfabriqués qui viennent se fixer en porte-à-faux.

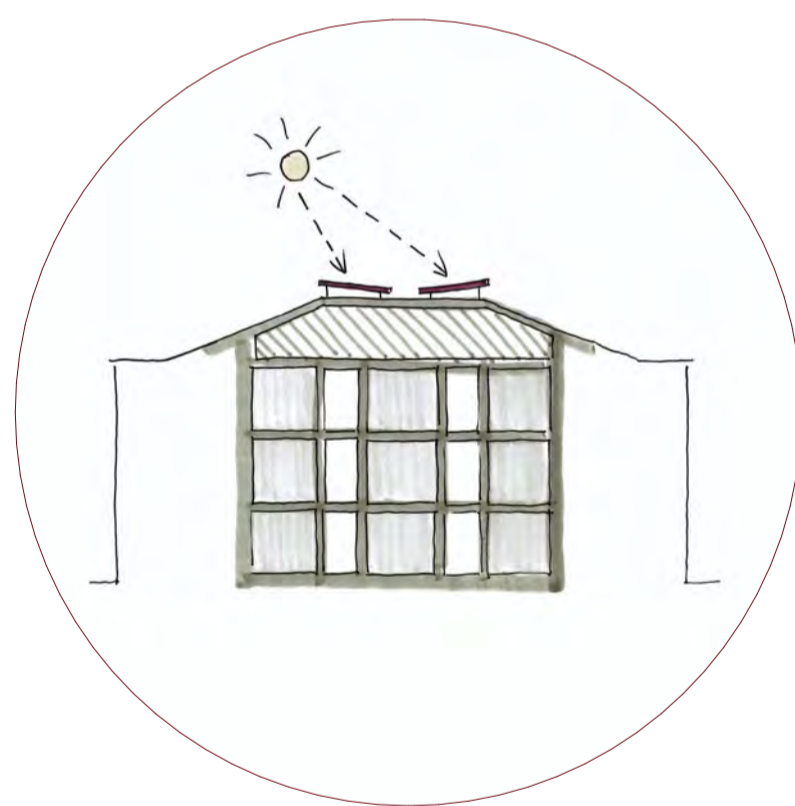
L'ensemble des éléments en bois peut être préfabriqué pour limiter le temps de montage sur le site et les nuisances du chantier.



**Une toiture utile**

L'espace de la toiture abrite tous les éléments techniques nécessaires au fonctionnement de l'établissement (ventilation, électricité, distribution sanitaire,...).

Ce volume est également utilisé pour récupérer et stocker l'eau de pluie de manière à l'utiliser pour les wc et l'arrosage des jardins.

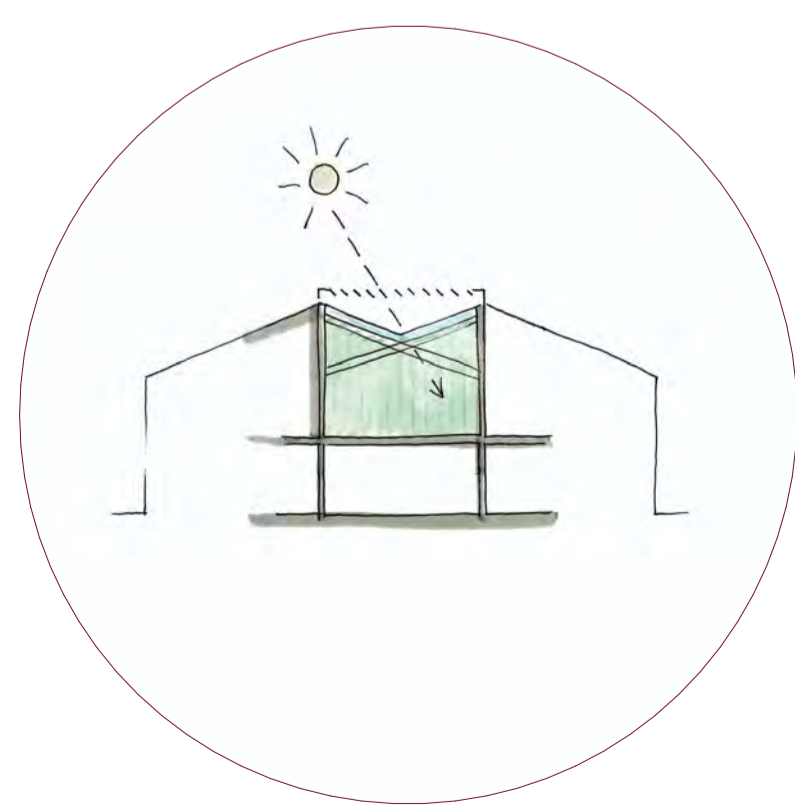


**Production d'énergie**

Le bâtiment atteint les valeurs fixées par le label Minergie Eco. Le projet pourra être suivi dans sa conception et sa réalisation avec le programme Sméo permettant notamment une analyse du cycle de vie des opérations.

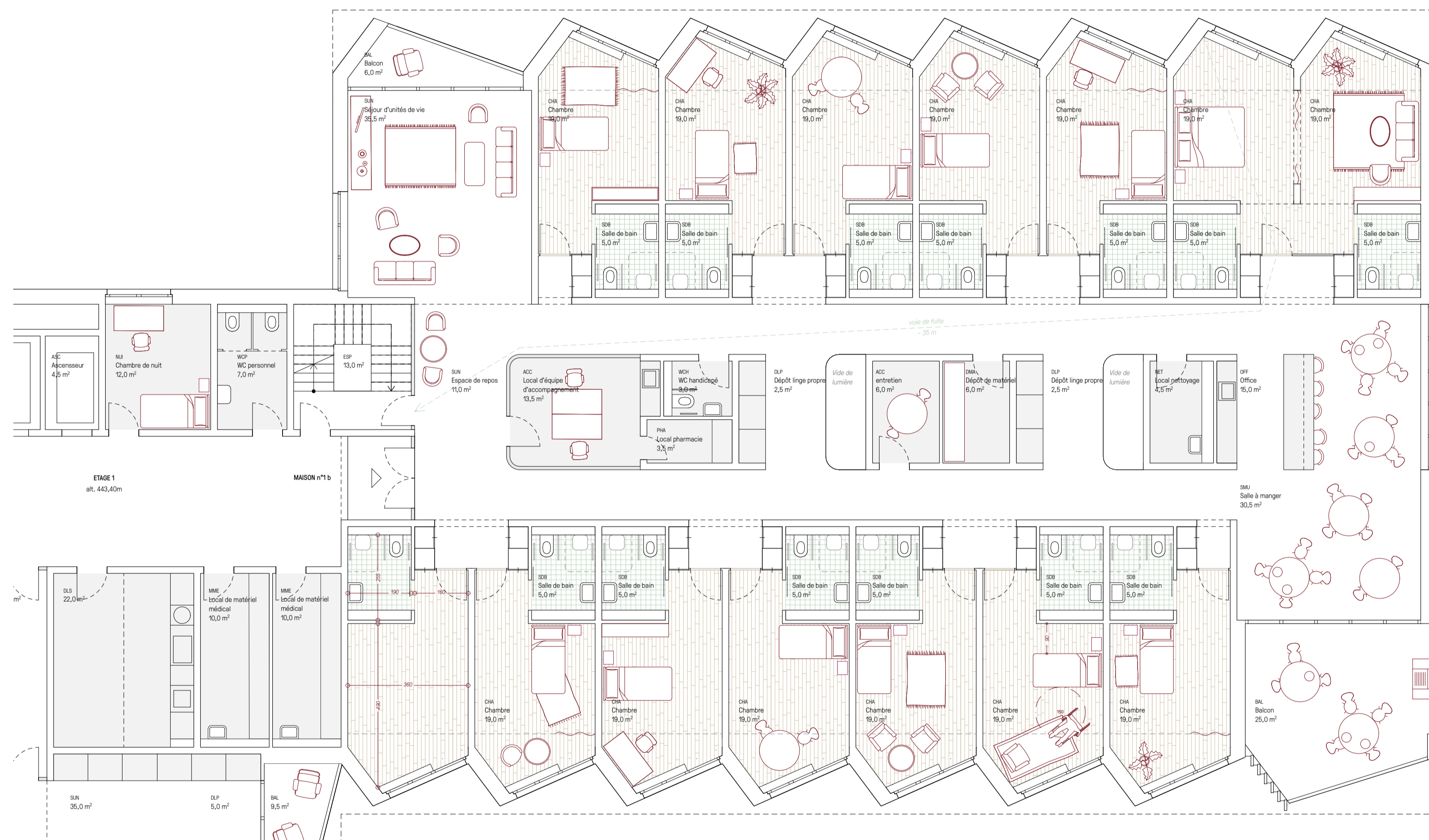
Des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques sur les toitures assurent en partie l'approvisionnement en électricité et en eau chaude sanitaire.

Les installations liées à la ventilation mécanique nécessaires entre autre au bon fonctionnement de la cuisine et de la buanderie prennent aussi place dans la toiture.



**Une toiture emblématique**

La salle polyvalente et son foyer profite de la grande hauteur sous toiture et d'un éclairage zénithal neutre qui permet une grande variété d'usages. La charpente en bois apparente et le volume de l'espace en feront le lieu emblématique du futur EMS.



**Les chambres doubles**

Les chambres doubles sont situées aux extrémités des maisons. Le hall est mutualisé et un des deux espaces peut être utilisé entièrement comme pièce de jour, tel un appartement.

Ces chambres peuvent être séparées en deux facilement si besoin.

**Les maisons**

Les maisons fonctionnent comme des unités autonomes. Elles possèdent chacune, un salon collectif situé proche de l'entrée et une salle à manger avec petite cuisine. Ces deux espaces de séjour sont orientés différemment et permettent ainsi des vues et un ensoleillement variés.

L'espace se prolonge sur l'extérieur vers la campagne par une loggia protégée du vent et du soleil.





**Façade bois ventilée 441 mm**

bardage vertical bois pré-grisé	24 mm
lame d'air	40 mm
panneau bois tri-pli	27 mm
isolation thermique laine de verre	260 mm
panneau osb	15 mm
isolation lourde	40 mm
doublage plâtre	25 mm
finition intérieur	10 mm

**Paroi intérieure bois massif 200 mm**

doublage plâtre phonique	40 mm
bois massif	120 mm
doublage plâtre phonique	40 mm

**La chambre**

Un vestibule aménageable avec armoire encastrée forme un seuil entre la chambre et le couloir.

A l'entrée, un petit hall évite une vision directe sur la partie la plus intime où se trouve le lit. La perspective donne sur le bow-window en façade qui compose un sous espace de jour permettant au résident de se tenir à la fenêtre et de recevoir des invités. Le bow-window prolonge ainsi la chambre dans le jardin tout en assurant par sa forme l'intimité des habitants.

Plan de la chambre | maquette constructive | 1:50



**Façade bois**

La façade est réalisée en lattes de bois peintes. Aux extrémités des bâtiments, elles forment des claustras protégeant les loggias de la vue. Les volumes s'inscrivent dans la végétation des jardins comme des maisons reprenant de manière domestique la matérialité des bâtiments agricoles.

**Menuiserie bois**

contre-cœur plein	h. 70 cm
garde-corps ajouré	h. 40 cm (h. tot 110cm)
fenêtre fixe toute hauteur	h. 240 cm

élévation façade | maquette constructive | 1:50



**Dalle mixte 500 mm**

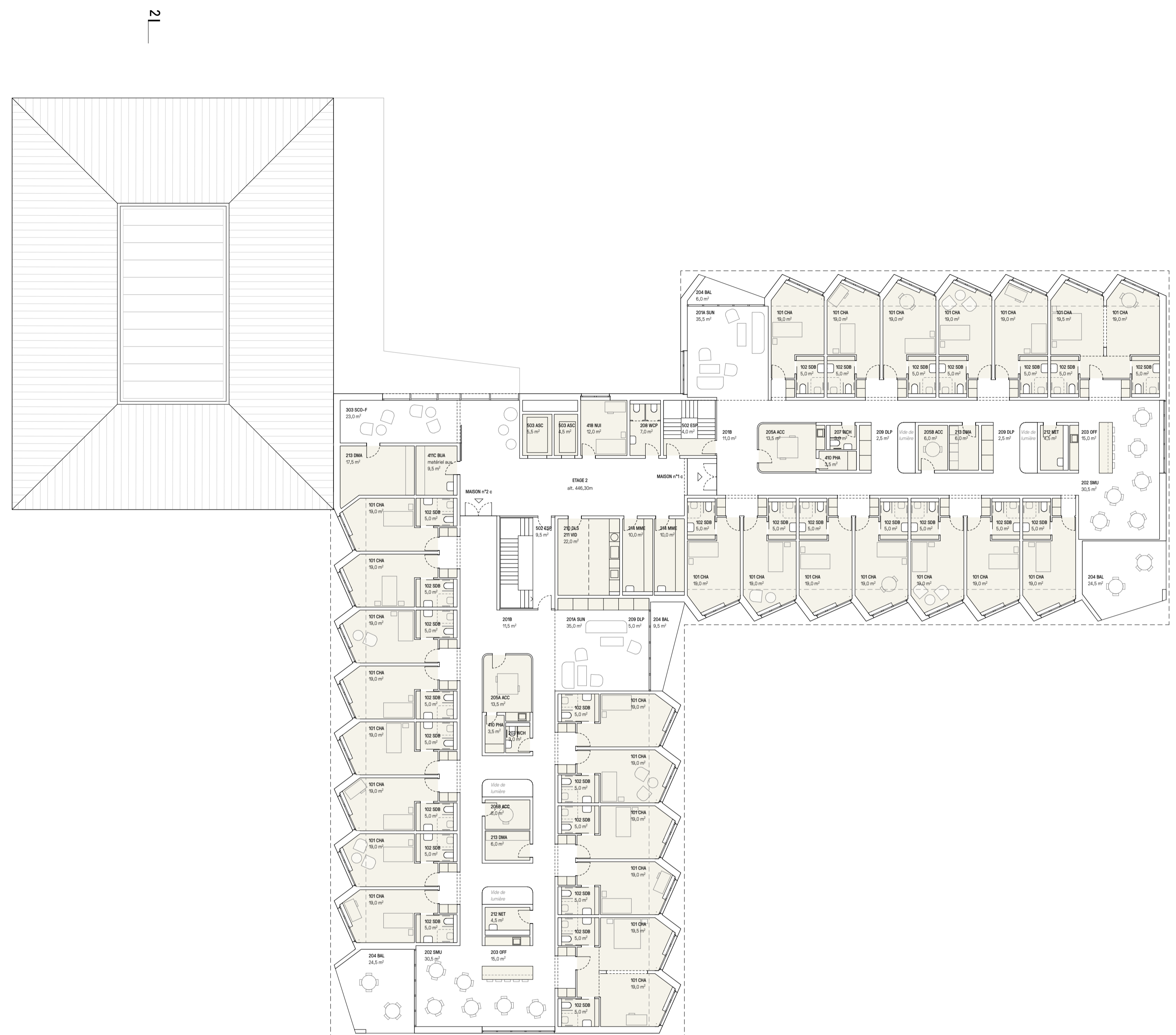
revêtement parquet / lino	20 mm
béton	100 mm
planches bois massif	180 mm
sommier bois massif	200 mm

**Hauteur sous plafond**

Les sommiers participent à la définition de trois sous-espaces (entrée, chambre, bow-window).

Le petit séjour et l'entrée ont une hauteur intime de 240 cm sous sommier alors que le reste de la chambre profite d'une hauteur généreuse de 260 cm.

coupe à travers la chambre | maquette constructive | 1:50



Plan Etage 02 | 1:200

Facade Sud-Est | 1:200